



NAKATUAPATETAU AKAMIU-UAPISHK^U

PRENDRE SOIN DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL
AKAMI-UAPISHK^U-KAKKASUAK-MONTS MEALY



Parks
Canada

Parcs
Canada



- 4 MESSAGE DE LA NATION INNUE**
- 5 MESSAGE DU CONSEIL DE GESTION COOPÉRATIVE**
- 8 CRÉATION DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL
AKAMI-UAPISHKU-KAKKASUAK-MONTS MEALY**
- 12 KANAKATUENTAK ASSINU NTE AKAMI^U-UAPISHKU
– PLAN D’INTENDANCE INNUE**
- 13 LIGNES DIRECTRICES NAKATUAPATETAU AKAMI^U-UAPISHKU**
- 14 CARTE DE L’AIRE PROTÉGÉE INNUE AKAMI^U-UAPISHKU**
- 16 REDÉFINIR, CONSOLIDER ET PÉRENNISER LES RELATIONS**
- 18 ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES, ET
TRANSMETTRE ET PROTÉGER LE SAVOIR**
- 21 PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES
ET LES ZONES D’IMPORTANCE PARTICULIÈRE**
- 24 ACCUEILLIR LES VISITEURS ET METTRE AU POINT DES
POSSIBILITÉS ÉCLAIRÉES D’EXPÉRIENCE DU VISITEUR**
- 27 ÉDUCUER LE PUBLIC**

Un lieu où le mode de vie innu est vivant.

Akamiu-Uapishk^u fait partie intégrante du Nitassinan, la patrie innue, et constitue un lien vital au patrimoine culturel et naturel des Innus. Ancien nom de lieu en langue innu-aimun, Akamiu-Uapishk^u se traduit en français par *montagnes blanches de l'autre côté*. La région est un riche paysage culturel sillonné par un réseau de voies de déplacement qui passent par des lieux d'importance culturelle, naturelle et spirituelle, où les familles innues ont marché avec Atik^u (le caribou), vivant des riches ressources de la terre, et où elles se sont établies depuis des milliers d'années. Akamiu-Uapishk^u représente l'importance profonde du Nitassinan, une terre liée à l'histoire orale et aux légendes et qui revêt une signification spirituelle. Akamiu-Uapishk^u est empreint de l'esprit de nutshimit et des ancêtres innus. C'est un lieu où le mode de vie innu est vivant.





MESSAGE DU GRAND CHEF ET DU GRAND CHEF ADJOINT



Au nom des dirigeants d'Innu Nation, nous sommes heureux de féliciter Innu Nation et le personnel de Parcs Canada pour la création bilatérale des présentes lignes directrices provisoires en matière de gestion de la **réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy**.

L'élaboration de ces lignes directrices a été dirigée par Innu Nation en partenariat avec Parcs Canada. Elles établissent une base solide et tracent la voie vers un plan directeur final pour la réserve de parc national qui sera profondément ancré dans un modèle d'intendance innue incarnant les valeurs et la culture innues, ainsi que notre relation avec les terres du Nitassinan.

On trouve sur les terres qui sont maintenant protégées par la réserve de parc national des preuves de la présence des Innus datant de milliers d'années. Grâce à cette protection, les Innus pourront continuer à honorer ces terres et à en assurer l'intendance pour l'avenir, comme l'ont fait avant nous des générations de nos ancêtres.

Tshinashkumitan.

Grand chef Simon Pokue

Grand chef adjoint Chris Rich



MESSAGE DU CONSEIL DE GESTION COOPÉRATIVE



Comme vous le savez, le Conseil de gestion coopérative (CGC) Innu Nation – Parcs Canada pour la **réserve de parc national (RPN) Akami-Uapishku–KakKasuak–Monts Mealy** a été formé en vertu de l'**Entente sur les répercussions et les avantages du parc (ERAP) Innu Nation** conclue entre le Canada et Innu Nation.

Conformément à l'article 5.2 de l'ERAP, Innu Nation et Parcs Canada ont élaboré conjointement des lignes directrices relatives à l'élaboration du plan directeur de la réserve de parc national. Dans le cadre de son rôle et de son mandat, le Conseil a examiné la version provisoire définitive des Lignes directrices provisoires en matière de gestion (LDPG) et a discuté du document lors de réunions dûment convoquées le 7 février 2023 et le 14 septembre 2023. Le Conseil tient à féliciter les parties pour cette avancée significative dans le processus de création du parc.

Les LDPG constituent un précieux document de partenariat représentant un ensemble complet de principes et d'objectifs stratégiques qui guident le travail vers l'élaboration d'un plan directeur définitif, et reconnaissant le rôle central d'Innu Nation dans la planification et la gestion du parc. Les lignes directrices font également partie intégrante du cadre et du modèle d'intendance innue d'Akamiu-Uapishku; des terres, de l'histoire et de la culture du Nitassinan.

Le Conseil approuve les LDPG et encourage les parties à continuer de collaborer dans le cadre du processus d'élaboration du plan directeur tout en se penchant sur les questions opérationnelles liées à la protection des ressources naturelles et culturelles, à l'expérience du visiteur et à l'éducation du public.

Merci,

Steven Joudry

Président, Conseil de gestion coopérative Innu Nation – Parcs Canada, réserve de parc national Akami-Uapishku-KakKasuak-Monts Mealy

Une **vision** audacieuse

Pour Innu Nation et Parcs Canada, la réserve de parc national incarne les esprits de nutshimit et des ancêtres innus, un paysage vierge et spirituel où la relation entre les Innus et la terre est vivante, où le mode de vie, la spiritualité, la culture, la langue et l'histoire des Innus sont protégés, communiqués et célébrés par les Innus et les non-Innus, et où Innu Nation et Parcs Canada proposent une expérience du visiteur transformatrice ainsi qu'une fenêtre sur le monde des Innus.



Innu Nation cherche à créer une aire protégée de plus de 21 000 km² dans la région d'Akamiu-Uapishk^u. La réserve de parc national protège 10 700 km² de ces terres.

CRÉATION DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AKAMI-UAPISHK^U-KAKKASUAK-MONTS MEALY

La **réserve de parc national Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Monts Mealy** a été créée en 2015 et est ainsi devenue la première aire protégée dans laquelle les Innus du Labrador jouent un rôle central, la 46^e réserve à vocation de parc national, et la plus grande réserve de parc national dans l'Est du Canada. La réserve de parc national Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Monts Mealy protège 10 700 km² dans la région d'Akamiu-Uapishk^U au Labrador, qui abrite un éventail diversifié et saisissant de paysages boréaux et subarctiques et d'animaux sauvages. L'eau s'écoulant des montagnes sculptées par les glaciers alimente des bassins versants entiers et intacts, des eaux d'amont jusqu'à l'océan. Les vastes forêts boréales et zones humides, les landes côtières et les plages de sable sont des habitats importants pour les populations de caribous, de loups et d'ours, pour les nombreux oiseaux migrateurs et la sauvagine, ainsi que pour le saumon atlantique sauvage et la truite.



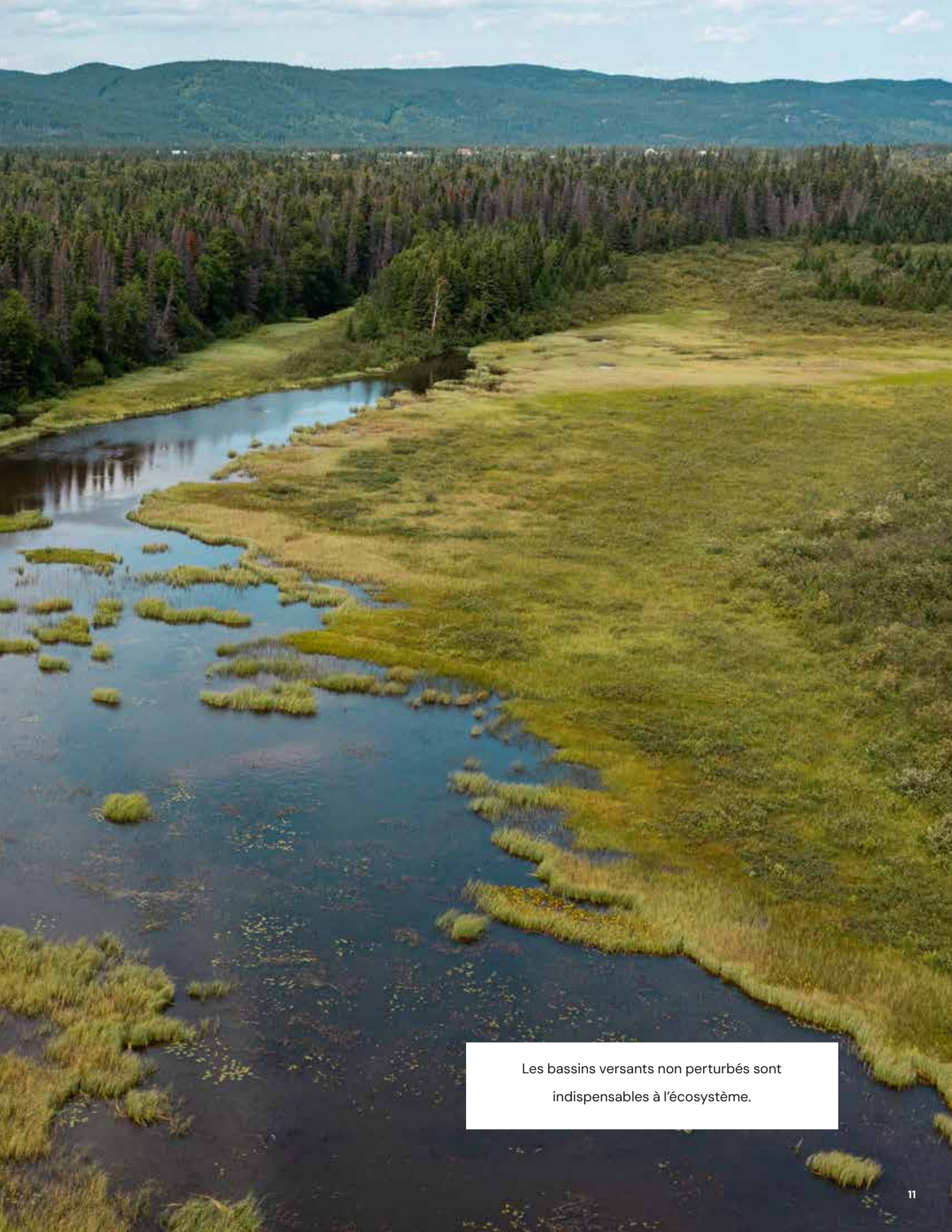


Lors de la création de la réserve de parc national Akami–Uapishk^u–KakKasuak–Monts Mealy en 2015, Innu Nation a négocié une entente sur les **répercussions et les avantages du parc** (ERAP Innu Nation) avec Parcs Canada, qui a été suivie, en 2021, de la conclusion d'un **traité progressif** (TP) avec Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada. Par ces ententes, le Canada s'engage à ce que les Innus et leurs organismes représentatifs jouent un **rôle central** dans la planification, la gestion et les opérations du parc, et à ce que le **Conseil de gestion coopérative** (CGC) **Innu Nation–Parcs Canada** agisse en tant qu'**organe principal** pour conseiller le ministre responsable de Parcs Canada et Innu Nation sur toutes les questions liées à la gestion de la réserve de parc national. Ces accords définissent un cadre pour la gestion coopérative, le développement économique, les possibilités d'emploi et l'utilisation des terres dans le contexte des droits des Innus.

Parcs Canada

Parcs Canada administre un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui reconnaissent et honorent les histoires, les cultures et les contributions autochtones, ainsi que les relations intrinsèques que les peuples autochtones entretiennent avec leurs terres, leurs eaux et leurs glaces traditionnelles. La gestion coopérative est une voie importante pour avancer sur le chemin de la réconciliation et concrétiser l'esprit et l'intention de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.



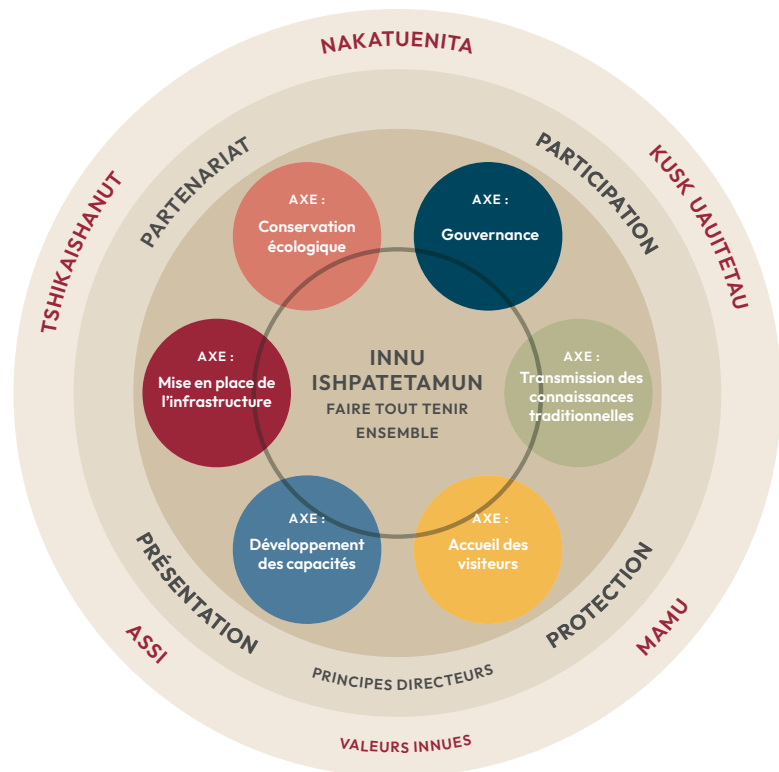


Les bassins versants non perturbés sont indispensables à l'écosystème.

Kanakatuentak Assinu Nte Akamiu-Uapishk^u | Plan d'intendance innue

Innu Nation dirige l'élaboration d'un plan d'intendance innue intitulé **Kanakatuentak Assinu Nte Akamiu-Uapishk^u (Nous qui veillons sur les terres d'Akamiu-Uapishk^u)** pour l'ensemble de la région d'Akamiu-Uapishk^u, soit quelque 21 000 km². Cette région comprend la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy, un parc provincial proposé de préservation d'une voie navigable le long de Nutapineuaniu shipu (rivière Eagle), et des terres innues adjacentes. Il est prévu que le plan d'intendance innue encadre la façon dont les Innus assureront l'intendance de la région d'Akamiu-Uapishk^u dans l'avenir, et qu'il décrive la voie innue à suivre pour respecter l'esprit de nutshimit et des ancêtres innus. Le plan d'intendance innue est une priorité pour Innu Nation et Parcs Canada, en ce sens qu'il guidera l'élaboration du futur plan directeur de la réserve de parc national, précisant les mesures qui contribueront à :

- assurer la conservation et la gestion durables des terres ancestrales des Innus au Labrador, sous la direction des Innus;
- protéger et préserver les terres ancestrales importantes des Innus;
- maintenir les liens culturels, linguistiques et spirituels avec le territoire ainsi que les liens associés au bien-être;
- maximiser les possibilités économiques pour les entreprises et la communauté innues;
- veiller à ce que les connaissances traditionnelles innues soient transmises aux générations futures;
- faire connaître la culture innue et accueillir les visiteurs.



Modèle de plan d'intendance innue — Vue de haut de la tente

LIGNES DIRECTRICES NAKATUAPATETAU AKAMIU-UAPISHK^U

Reconnaissant qu'il faudra du temps avant que n'entre en vigueur un plan directeur pour la réserve de parc national Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Monts Mealy, l'article 5.2 de l'ERAP Innu Nation prévoit que de lignes directrices seront établies à l'avance. Les lignes directrices Nakatuapatetau Akamiu-Uapishk^U guideront Innu Nation et Parcs Canada en ce qui concerne les cinq grands axes suivants :

1. Redéfinir, consolider et pérenniser les relations;
2. Acquérir des connaissances, et transmettre et protéger le savoir;
3. Protéger les ressources naturelles et culturelles et les zones d'importance particulière;
4. Accueillir les visiteurs et mettre au point des possibilités d'expériences pour les visiteurs;
5. Éduquer le public.

Ces lignes directrices constitueront en fait un *meshkanu* (une façon) de donner une orientation à la réserve de parc national Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Monts Mealy au cours des premières années d'activité, afin de respecter les obligations énoncées dans les ententes de création. Deux axes portent sur les questions fondamentales de la consolidation des relations et de la constitution d'une solide base de connaissances entre Innu Nation et Parcs Canada. Les trois autres axes sont de nature opérationnelle et portent sur la protection culturelle et écologique, l'expérience du visiteur et l'éducation du public. Les objectifs et les activités qui leur sont associés concernent la période précédant l'élaboration d'un plan directeur.

Une approche souple et évolutive

Innu Nation et Parcs Canada maintiendront un dialogue ouvert pour s'assurer que les lignes directrices demeurent pertinentes et significatives. Ces lignes directrices seront évaluées chaque année et les parties chercheront à obtenir auprès du Conseil de gestion coopérative des conseils quant à leur application. Si des renseignements importants sont portés à la connaissance des parties avant l'évaluation annuelle, Innu Nation et Parcs Canada convoqueront le Conseil pour déterminer si une mise à jour est nécessaire.

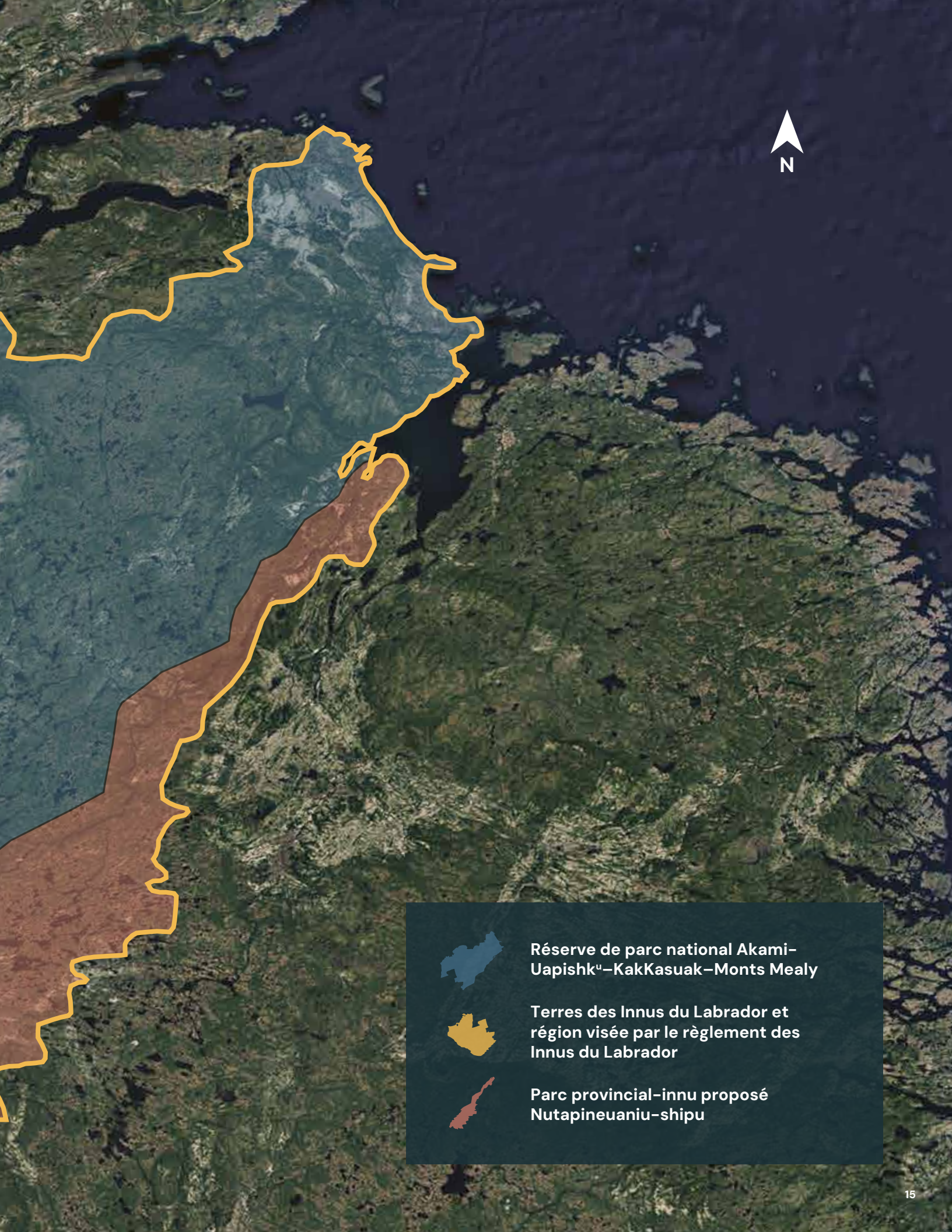





Aire protégée Akami-Uapishku^u

Sheshatshiu ●



km



-  Réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy
-  Terres des Innus du Labrador et région visée par le règlement des Innus du Labrador
-  Parc provincial-innu proposé Nutapineuaniu-shipu

1

REDÉFINIR, CONSOLIDER ET PÉRENNISER LES RELATIONS

Un partenariat solide est nécessaire pour respecter les engagements énoncés dans l'ERAP Innu Nation et le traité progressif. En mettant l'accent sur la réconciliation, l'axe Redéfinir, consolider et pérenniser les relations précise les objectifs et les activités qui serviront à renforcer et à maintenir une relation renouvelée et solide entre les Innus et Parcs Canada en vue d'une gestion inclusive de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy. Le fait de préciser le rôle central d'Innu Nation dans la planification et la gestion aidera à définir le partenariat. La mobilisation et le soutien communautaires consolideront les liens entre la communauté, les jeunes, les aînés, les porteurs du savoir et la terre, et assureront la pérennité des partenariats avec Parcs Canada.

1.1 Un plan d'intendance innue est élaboré pour guider la gestion coopérative future dans la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy

- Innu Nation fait participer les organisations innues, les tshenut, les jeunes et la communauté à l'élaboration du plan d'intendance innue.
- Innu Nation travaille avec les Innus et d'autres partenaires à l'élaboration d'un modèle d'intendance innue qui décrit les principaux domaines prioritaires du plan d'intendance pour Akamiu-Uapishk^u.
- Parcs Canada apporte un soutien en matière de capacité et de ressources pour permettre l'élaboration d'un solide plan d'intendance innue, notamment en facilitant les activités de diffusion externe dans la communauté, en participant à des événements communautaires et à des séances nutshimit (dans le territoire), et en offrant des possibilités pertinentes de renforcement des capacités.

1.2 Innu Nation et Parcs Canada travaillent dans un cadre de respect mutuel.

- Parcs Canada clarifie le rôle central d'Innu Nation dans le contexte des multiples ententes de création bilatérales.
- Un processus élaboré conjointement garantit que Parcs Canada et Innu Nation collaborent et communiquent de façon respectueuse et opportune en ce qui concerne les questions liées à la planification, à la gestion et à l'exploitation du parc.

1.3 Une véritable mobilisation de la communauté est assurée à Sheshatshiu.

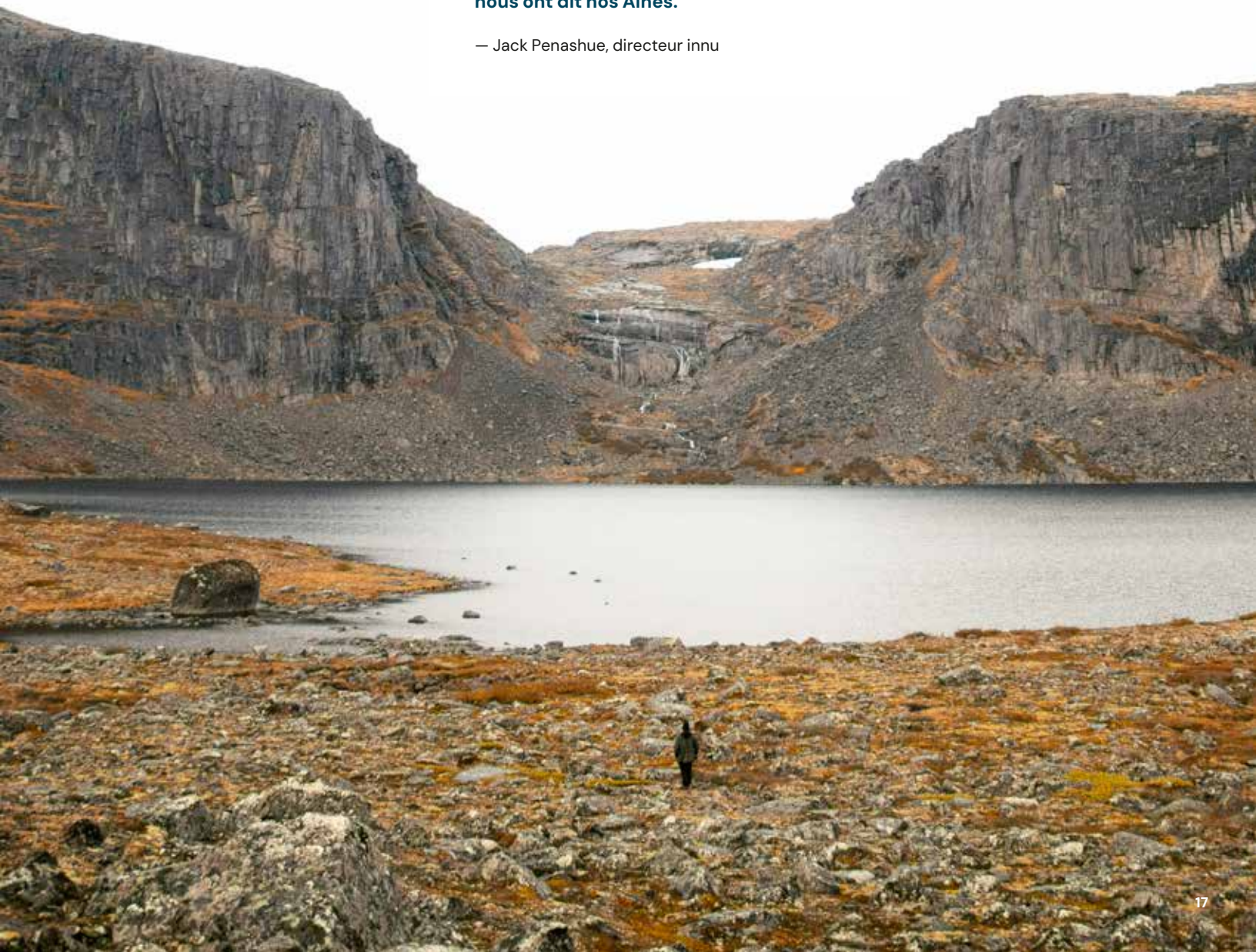
- Parcs Canada et Innu Nation organisent des forums publics pertinents, des événements communautaires et des programmes pour les jeunes afin d'établir, de renforcer et de pérenniser les relations.

- Parcs Canada s'assure que les connaissances traditionnelles des Innus en matière d'écologie éclairent la gestion coopérative et la prise de décisions dans la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy.



Nous faisons très attention à notre environnement dans notre territoire parce que nous savons que si nous en prenons soin, il prendra soin de nous. Et c'est ce que nous ont dit nos Aînés.

— Jack Penashue, directeur innu



2

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES, ET TRANSMETTRE ET PROTÉGER LE SAVOIR

La création d'une base de connaissances et la transmission et la protection du savoir forment la pierre angulaire de la planification au moment où la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy passe de la phase de création à la phase d'exploitation. Au fur et à mesure que les Innus vieillissent et décèdent, la capacité des communautés à porter ces connaissances écologiques et culturelles traditionnelles et à les transmettre à la prochaine génération est compromise; il y a donc un besoin urgent pour Innu Nation et Parcs Canada de protéger la culture innue et d'assurer la continuité culturelle dans la région d'Akamiu-Uapishk^u. Les partenariats de recherche joueront par ailleurs un rôle important. Les connaissances écologiques traditionnelles des Innus, combinées à la recherche occidentale menée dans la région d'Akamiu-Uapishk^u et à proximité, forment les assises sur lesquelles les décisions de gestion seront fondées et aident à recenser les zones d'importance particulière, ainsi que les ressources naturelles et culturelles fragiles.

2.1 Le développement des capacités au sein d'Innu Nation et de Parcs Canada permet de s'assurer que tout le personnel participant à la gestion et à l'exploitation de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy possède les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler efficacement.

- Parcs Canada organise des séances de renforcement des capacités avec le Service des parcs d'Innu Nation pour s'assurer que le personnel comprend les exigences juridiques et réglementaires applicables à la réserve de parc national, les processus, les pratiques exemplaires et les activités de Parcs Canada et que, grâce à ces connaissances, il participe pleinement à la gestion coopérative.
- Le personnel de Parcs Canada continue d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler dans un cadre de respect avec Innu Nation.

2.2 Une stratégie de recherche provisoire pour la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy énonçant les priorités à court terme pour orienter la recherche est proposée conformément à l'ERAP.

- Parcs Canada élabore la stratégie de recherche provisoire conformément au chapitre 10 de l'ERAP Innu Nation, stratégie qui prévoit des dispositions pour guider la façon dont l'information sera consignée, protégée, communiquée et utilisée.
- Le savoir traditionnel innu éclaire la stratégie de recherche provisoire. En particulier, les connaissances des Innus sur Atik^u (caribou) seront respectées et alimenteront la recherche.
- Parcs Canada fait appel à Innu Nation pour définir les priorités à court terme afin que la

stratégie de recherche provisoire concilie la protection avec l'expérience du visiteur et les possibilités de développement économique.

- Parcs Canada et Innu Nation organisent des séances dans la communauté pour aider à cerner les lacunes sur le plan des connaissances et à préciser les priorités en matière de recherche.
- Parcs Canada consulte les chercheurs qui effectuent des recherches dans la région de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy pour aider à cerner les lacunes sur le plan des connaissances.
- Parcs Canada élaborera un protocole de consultation pour l'examen des demandes de permis de recherche.

2.3 La mise sur pied d'un programme de gardiens innus du territoire qui intègre à la fois le savoir traditionnel innu et la science occidentale de la conservation est amorcée, et ce programme contribue à la gestion du feu, à la surveillance écologique et culturelle et à l'expérience du visiteur d'une manière culturellement pertinente.

- Des séances de formation sur le savoir traditionnel innu et les connaissances et compétences scientifiques occidentales sont conçues et animées conjointement par Innu Nation et Parcs Canada.
- Parcs Canada agit à titre de mentor en ce qui concerne la législation fédérale qui s'applique à la réserve de parc national (dont la Loi sur les espèces en péril, la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, etc.).

2.4 Parcs Canada appuie les efforts actuels visant à préserver l'histoire orale innue et l'ancrage de la langue dans le paysage culturel.

- Parcs Canada appuie les efforts déployés par Innu Nation pour enregistrer et préserver l'histoire orale, la langue innu-aimun et les noms de lieux conformément au plan d'intendance innue pour Akamiu-Uapishk^u et à l'orientation de la communauté.

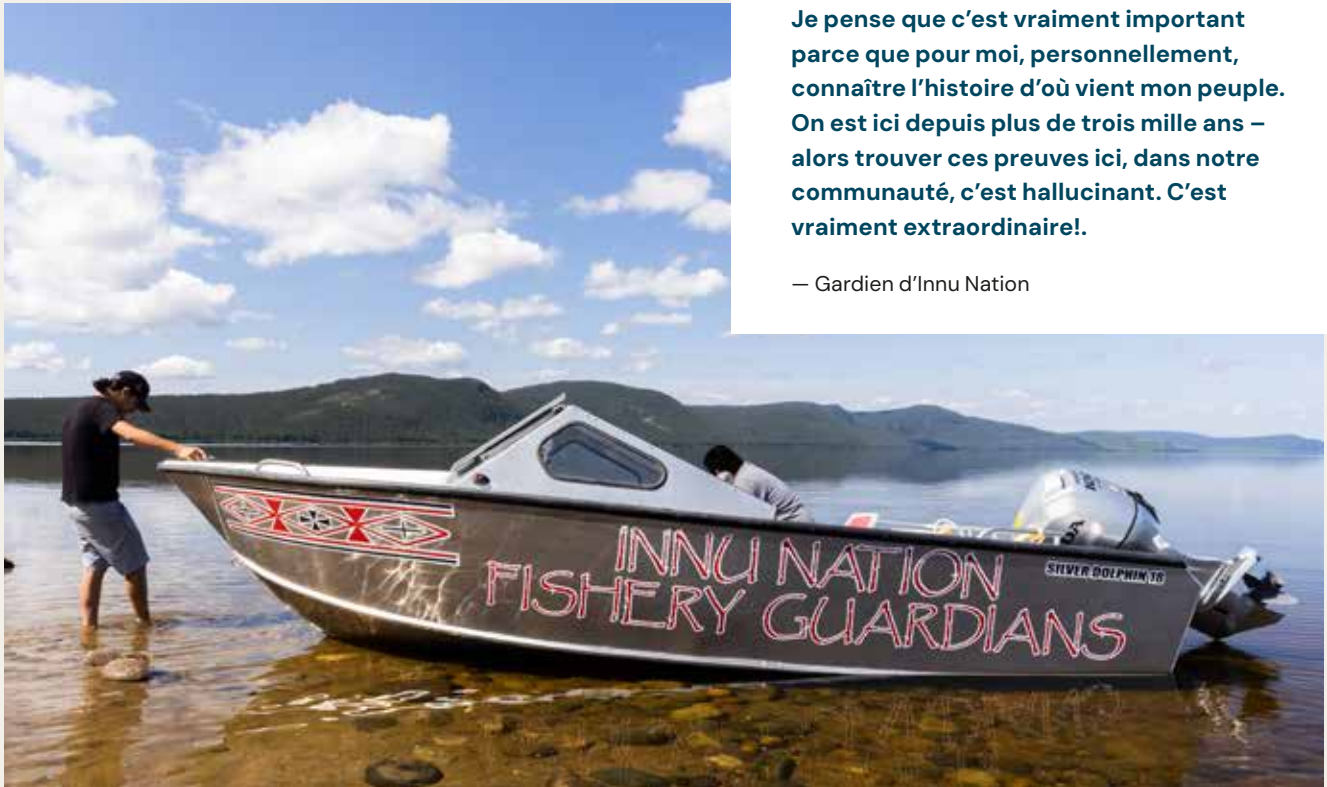


Abri d'urgence pour tous du Service des parcs
d'Innu Nation au coeur d'Akamiu-Uapishk^u



Je pense que c'est vraiment important parce que pour moi, personnellement, connaître l'histoire d'où vient mon peuple. On est ici depuis plus de trois mille ans – alors trouver ces preuves ici, dans notre communauté, c'est hallucinant. C'est vraiment extraordinaire!.

— Gardien d'Innu Nation



Site datant d'il y a 3 000 ans à Sheshatshiu



Atik^u

3

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES ET LES ZONES D'IMPORTANCE PARTICULIÈRE

Les terres et les eaux de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy revêtent une grande importance pour l'évolution des valeurs, de la spiritualité et du mode de vie des Innus. Les perspectives spirituelles innues traditionnelles ont créé un sens découlant de milliers d'années d'évolution dans le Nitassinan. La vision du monde des Innus est ancrée dans la compréhension qu'ils font partie de l'écosystème naturel du Nitassinan. La protection et la conservation de l'environnement équivalent à la protection et à la conservation de la culture, de la langue, du savoir et des modes de connaissance des Innus. Il est primordial de créer des occasions pour les Innus, en particulier les jeunes et les Aînés, de renouer avec la terre pour contrer les effets profonds de la colonisation. Offrir des possibilités de raconter des histoires et de transmettre des connaissances d'une génération à l'autre est un pas important vers un rétablissement des liens des Innus avec nutshimit, liens qui ont été rompus dans le passé. Par le renforcement des liens avec nutshimit, on pourra former la prochaine génération d'intendants innus, ce qui contribuera à garder vivants l'héritage de leurs ancêtres et l'esprit de nutshimit. Cet axe définit des stratégies pour la protection écologique et culturelle avant l'élaboration du plan directeur de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy.

3.1 Les zones d'importance culturelle et écologique particulière sont identifiées, évaluées, conservées et protégées. Les connaissances écologiques traditionnelles des Innus sont enrichies par les connaissances occidentales pour éclairer la façon dont l'information sur ces zones sera recueillie, surveillée, conservée, protégée et diffusée.

- Parcs Canada et Innu Nation identifient les zones d'importance écologique et culturelle particulière.
- Des mesures de protection pour les zones d'importance sont mises au point, la priorité étant accordée à Memekueshut-nipi et à l'estran Porcupine.
- Une stratégie et un calendrier sont préparés pour évaluer l'état actuel des sites archéologiques connus, ainsi que les effets naturels de l'érosion par le vent ou l'eau et des changements climatiques.

3.2 Innu Nation et Parcs Canada comprennent mieux les ressources culturelles et écologiques de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy et collaborent à la conception de mécanismes pour leur protection.

- Un ou une gestionnaire de la conservation des ressources de Parcs Canada est embauché.
- Un gardien innu principal ou une gardienne innue principale est embauché.

- Les possibilités de partenariat entre les programmes de conservation respectifs sont cernées.
- On commence à planifier la dotation d'autres postes pour répondre aux besoins en matière de conservation et de gestion des ressources naturelles et culturelles.
- Parcs Canada renforce la capacité d'Innu Nation à remplir les obligations réglementaires permanentes liées à l'environnement et aux ressources naturelles et culturelles, notamment en ce qui concerne les permis de recherche et de collecte, la mise en oeuvre de la *Loi sur les espèces en péril* et l'octroi de permis, ainsi que les évaluations d'impact.
- Parcs Canada continue à élaborer un plan de gestion du feu en partenariat avec Innu Nation qui oriente toutes les stratégies, tactiques et mesures de gestion du risque de feu de forêt, de remise en état et de maintien de l'intégrité écologique et des paysages culturels, et qui propose aux visiteurs des expériences leur permettant d'apprécier et de comprendre la gestion du feu en milieu sauvage.
- Le relevé des caribous des monts Mealy est réalisé, et un rapport présente les résultats aux communautés chaque année.
- Parcs Canada organise un atelier avec les personnes qui ont des connaissances écologiques traditionnelles afin d'éclairer l'élaboration future d'un programme de surveillance de l'intégrité écologique.

3.3 La présentation, la gestion et la conservation des ressources archéologiques et culturelles innues sont guidées par un protocole d'entente sur l'archéologie, qui est conforme à l'engagement énoncé au chapitre 11 de l'ERAP.

- En consultation avec le gouvernement provincial, Parcs Canada et Innu Nation élaborent conjointement un protocole d'entente concernant la délivrance de permis de recherche archéologique ainsi que la présentation, la gestion et la conservation des ressources archéologiques et culturelles innues trouvées dans la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy.
- Parcs Canada et Innu Nation définissent un processus efficace et rapide d'examen des demandes de permis de recherche archéologique jusqu'à ce que le protocole d'entente soit adopté.
- Le protocole d'entente sera rédigé de manière à inclure des normes pour la conservation des ressources archéologiques et ethnographiques innues, en tenant compte de la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada et d'autres politiques, lois et documents pertinents.

3.4 Les parties travaillent en collaboration en vue d'accroître les possibilités d'emploi des Innus et la rétention du personnel.

- Parcs Canada élabore une stratégie de ressources humaines qui cible les obstacles à l'emploi auxquels font face les Innus.

- Parcs Canada intègre des possibilités de mentorat, de jumelage et de formation dans les programmes du parc afin d'accroître la capacité, d'améliorer l'employabilité et de développer les possibilités de carrière.

3.5 Les sites où il y a des déchets dangereux et non dangereux sont recensés.

- Parcs Canada élabore une stratégie pour l'enlèvement des déchets dangereux et non dangereux qui se trouvent à divers endroits dans la réserve de parc national Akami-Uapishk^u–KakKasuak–Monts Mealy et collabore avec Innu Nation dans le cadre de cette initiative.

3.6 Les membres de la communauté, en particulier les jeunes, ont la possibilité de se rendre en territoire, de se rapprocher de la terre et de leur culture, et d'acquérir des compétences qui contribuent à l'autonomisation de la prochaine génération.

- Parcs Canada facilite les occasions pour les jeunes, les adultes et les aînés de se rapprocher de la terre.
- L'embauche de jeunes innus par Parcs Canada, le Service des parcs d'Innu Nation et le programme de gardiens innus des parcs est priorisée.

3.7 Les activités traditionnelles et l'utilisation traditionnelle des terres, telles qu'elles sont définies dans le protocole d'entente relatif à la réserve de parc national Akami-Uapishk^u–KakKasuak–Monts Mealy, seront gérées de manière à préserver l'intégrité écologique, et seront appuyées par la recherche et les connaissances écologiques traditionnelles, ainsi que par un dialogue continu avec les utilisateurs traditionnels des terres.

- Parcs Canada met sur pied un comité consacré aux activités traditionnelles et à l'utilisation des terres.



Tshaukesh Penashue, Aînée innue



Pointe de flèche en chert découverte sur l'estran Porcupine

4

ACCUEILLIR LES VISITEURS ET METTRE AU POINT DES POSSIBILITÉS ÉCLAIRÉES D'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Les visiteurs futurs devraient pouvoir vivre des expériences inspirantes et authentiques qui combinent la découverte, l'apprentissage, la réflexion, l'établissement de liens et les loisirs. Le plan d'intendance innue traitera de l'accueil des visiteurs innus et non innus et sera élaboré dans le contexte de la stratégie de Parcs Canada relative à la communauté et à l'expérience du visiteur. À mesure que les activités destinées aux visiteurs seront définies, les zones d'importance particulière connues ou potentielles seront protégées. L'utilisation par les visiteurs contribuera à cultiver des possibilités économiques complémentaires et favorisera la croissance d'une économie de la conservation dans la région. Ainsi, le fait de commencer à planifier avec Innu Nation la future infrastructure communautaire, notamment pour les locaux administratifs de Parcs Canada et pour l'orientation et l'accueil des visiteurs à Sheshatshiu, aidera à rapprocher les visiteurs de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u–KakKasuak–Monts Mealy, à éduquer le public, à soutenir les opérations, à offrir des possibilités de formation commerciale aux entrepreneurs locaux et à bâtir un secteur touristique novateur.

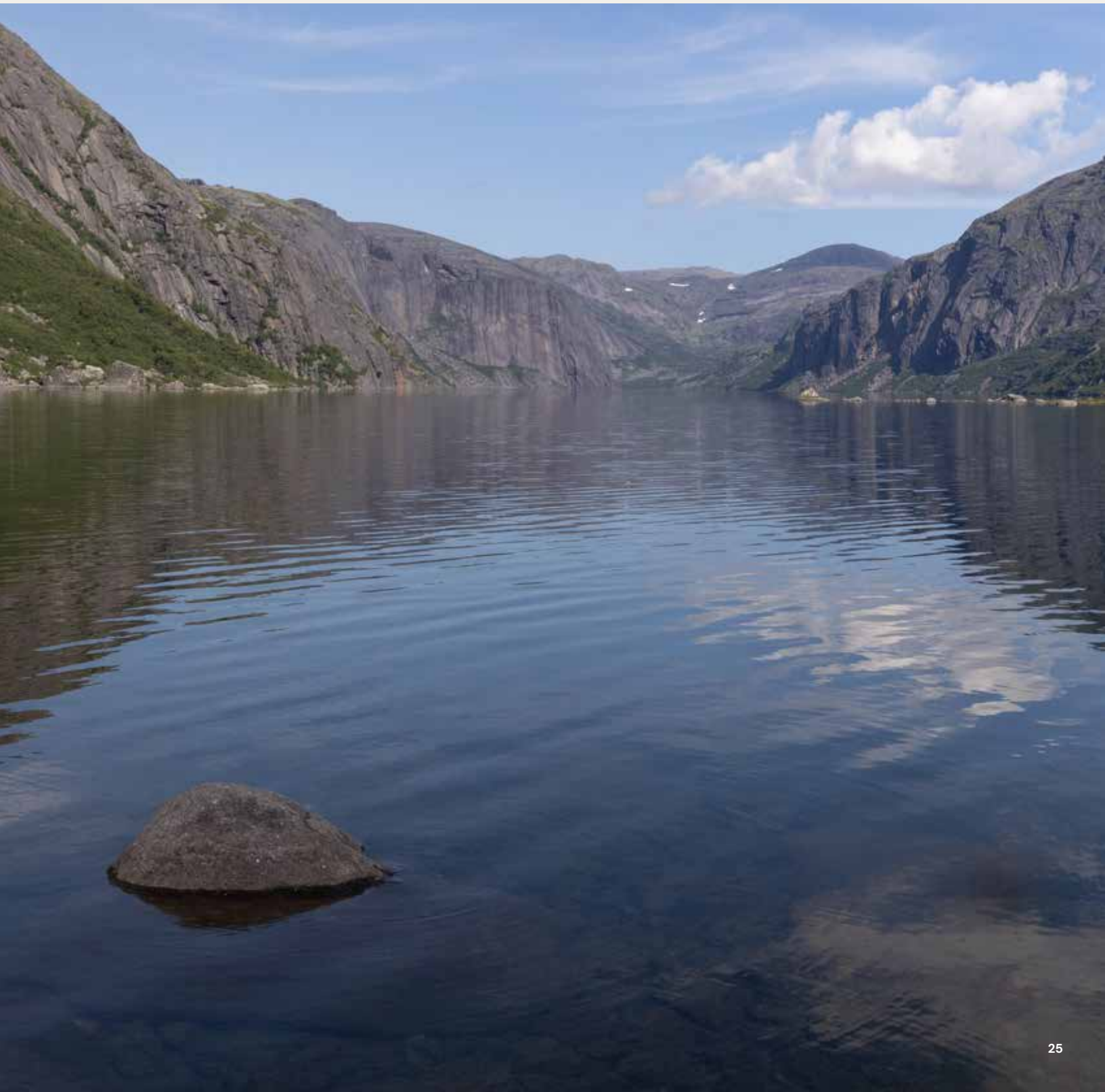
4.1 Pendant que l'on élabore les futures offres destinées aux visiteurs du parc, les demandes des visiteurs seront examinées au cas par cas.

- Lorsque Parcs Canada reçoit des demandes de la part de visiteurs, il les examine puis les transmet à Innu Nation pour qu'elle les étudie et les commente.
- Pour les zones d'importance particulière, des mesures sont définies et mises en place pour veiller à ce qu'il y ait un équilibre entre l'accès des visiteurs, la protection des lieux et l'éducation du public.
- Parcs Canada et Innu Nation collaborent à la mise au point d'un processus provisoire d'inscription des visiteurs, qui couvre à la fois la sécurité des visiteurs et l'orientation culturelle dans la mesure où elle se rapporte aux Innus et à la culture innue.
- Des évaluations des risques associés aux activités des visiteurs et un plan de sécurité des visiteurs sont élaborés et mis à jour au besoin.

4.2 La planification des futures offres d'expérience du visiteur et des possibilités économiques communautaires commence.

- La planification commence pour la stratégie relative à la communauté et à l'expérience du visiteur, éclairée par la mobilisation communautaire et l'élaboration du plan d'intendance innue.

- La planification des besoins futurs de Parcs Canada en matière d'infrastructure, dont les bureaux et l'orientation et l'accueil des visiteurs, commence avec Innu Nation et le Conseil de gestion coopérative.
- Des séances d'information sont organisées à Sheshatshiu sur l'expérience du visiteur, les pratiques exemplaires en matière de tourisme et les exigences futures en matière de permis d'exploitation.





5 ÉDUCER LE PUBLIC

Il s'agit de la première aire protégée au Canada dans laquelle les Innus du Labrador jouent un rôle central. Favoriser la compréhension des paysages écologiques et culturels par le public est primordial pour Parcs Canada et Innu Nation. Cet axe vise à jeter les bases d'une éducation du public qui pourra orienter les futurs programmes de diffusion externe, d'éducation et d'expérience du visiteur afin que les Canadiens comprennent et apprécient davantage les liens des Innus au Nitassinan, dont fait partie la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy.

5.1 La sensibilisation du public à l'égard de la réserve de parc national Akami- Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy augmente aux échelons local, national et international.

- Le site Web de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy est mis à jour.
- Conformément à l'article 7.5.3 de l'ERAP, Parcs Canada apporte un soutien au Conseil de gestion coopérative et/ou à Innu Nation, lorsque les ressources le permettent, pour permettre aux membres d'assister à des réunions, à des conférences et à des forums de réseautage nationaux où les Innus peuvent échanger et nouer des liens avec d'autres planificateurs d'aires protégées des Premières Nations et des Inuit.

5.2 La langue innu-aimun est célébrée et intégrée à l'expérience du visiteur et aux messages de sensibilisation du public.

- Les noms innus des caractéristiques topographiques de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy sont inclus dans les cartes, les expositions, la signalisation ou d'autres médias au fur et à mesure de leur conception.
- Innu Nation et Parcs Canada établiront un glossaire d'expressions et de termes innus qui se rapportent à la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy.

Conclusion

Les lignes directrices Nakatuapatetau Akamiu-Uapishk^u forment un document évolutif qui sera adapté au gré de l'évolution de la compréhension et des relations. Elles serviront de point de référence pour les activités courantes de mobilisation et la gestion coopérative de la réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy jusqu'à ce qu'un plan directeur soit élaboré.



Parks
Canada

Parcs
Canada